

Bonjour madame,

J'ai bien reçu votre message au sujet de l'idée de limiter la vitesse à 110 km/h sur autoroute.

Ce n'est pas une mesure que nous envisageons actuellement.

Vous le savez c'est une mesure impopulaire. Il ne faut pas oublier à quel point l'abaissement de la limitation de vitesse à 80 km/h a eu un effet déclencheur de la crise des gilets jaunes.

Je suis plus favorable à la pédagogie, à l'incitation et à la responsabilisation individuelle qui repose sur une prise de conscience, qu'à des mesures de coercition. C'est pour cette raison que je souhaite qu'un ensemble de mesures de sobriété soient expliquées et proposées aux Français afin que chacun adapte ses gestes de tous les jours.

L'accessibilité, la compréhension, l'acceptation des mesures de transition environnementale sont essentielles afin que la transformation écologique de notre société soit portée et mise en oeuvre par tous nos concitoyens, et qu'elle ne provoque pas de rejet, voire de déni.

Parfois, nous aurons besoin de mesures coercitives et nous les mettrons en œuvre. Nous l'avons déjà fait par exemple au sujet de l'interdiction des passoires thermiques ou de celle des plastiques alimentaires.

Concernant cette limitation, nous n'envisageons pas pour l'instant d'obliger les conducteurs. Mais pour tous les français qui se demandent comment être acteur de la transformation écologique, cette mesure est intéressante à la fois pour leur budget et pour le climat et nous le leur disons en les incitant à la sobriété.

La sobriété, c'est faire des économies d'énergie, adapter nos comportements, chasser les gaspillages. Concernant la mobilité automobile, l'éco-conduite se développe depuis plusieurs années. Elle est aujourd'hui un moyen utilisé par nombre de conducteurs pour consommer moins.

La sobriété énergétique est d'ailleurs portée au plus haut niveau de l'État, par le Président et la Première ministre. Chaque ministère travaille sur ce sujet avec tous les acteurs concernés. En effet nous préférons une sobriété choisie qui sera adaptée à chaque consommateur d'énergie, différenciée par secteur, et qui aura des effets durables. L'objectif est une baisse de 10% de consommation d'énergie dès cet hiver.

Cordialement

Anne Brugnera

Députée de la 4e circonscription du Rhône